

13 décembre 2022

Cameroun : La répression de l'opposition politique

Avertissement

Ce document, rédigé conformément aux [lignes directrices](#) communes à l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine, a été élaboré par la DIDR en vue de fournir des informations utiles à l'examen des demandes de protection internationale. Il ne prétend pas faire le traitement exhaustif de la problématique, ni apporter de preuves concluantes quant au fondement d'une demande de protection internationale particulière et ne doit pas être considéré comme une position officielle de l'Ofpra.

La reproduction ou diffusion du document n'est pas autorisée, à l'exception d'un usage personnel, sauf accord de l'Ofpra en vertu de l'article L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Table des matières

1. Situation politique du Cameroun	3
1.1. Un contexte sécuritaire dégradé.....	3
1.2. Un régime autoritaire verrouillé depuis quarante ans.....	3
2. Répression de l'opposition politique.....	6
2.1. Des droits de l'Homme bafoués	6
2.2. Persécution des membres du MRC de Maurice Kamto	7
2.3. Répression de l'opposition politique anglophone	9
1. Répression de leaders anglophones.....	10
2. Répression du collectif "Stand up for Cameroon"	10
Bibliographie	11

Résumé :

Dans un contexte national fragilisé par des foyers d'insécurité dans l'Extrême-Nord et par le conflit séparatiste qui sévit dans les régions anglophones du Nord-Ouest et du sud-Ouest (NOSO), la vie politique camerounaise demeure verrouillée par le régime de Paul Biya, en place depuis 40 ans. Outre les arrestations et détentions arbitraires, les ONG de défense des droits de l'homme, ont dénoncé les mauvais traitements subis par les détenus en prison. Nombre de prisonniers politiques camerounais ont aussi été jugés par des tribunaux militaires ou soumis à des procès iniques, en dehors de toute légalité.

Abstract :

In a national context weakened by centers of insecurity in the Far North and by the separatist conflict in the English-speaking regions of the Northwest and Southwest (NOSO), Cameroon's political life remains locked up by the 40-year old regime of Paul Biya. In addition to arbitrary arrests and detentions, human rights NGOs have denounced the mistreatment of detainees in prison. Many Cameroonian political prisoners have also been tried by military courts or subjected to unfair trials outside the law.

Nota : La traduction des sources en langues étrangères est assurée par la DIDR.

1. Situation politique du Cameroun

1.1. Un contexte sécuritaire dégradé

Depuis fin 2016, le Cameroun fait face à de violentes tensions politiques particulièrement entre le gouvernement central et les séparatistes anglophones de l'Ouest du pays ayant causé la mort de plus de 6 000 personnes¹. Des mouvements de contestation apparus en novembre 2016 dans les régions anglophones du Nord-Ouest et du Sud-Ouest (NOSO) du Cameroun pour réclamer plus d'autonomie politique, voire l'indépendance totale de ces régions, ont donné lieu à une violente répression de la part du pouvoir central².

Depuis 2013, dans la région de l'Extrême-Nord du pays, le groupe armé islamiste Boko Haram implanté au Nigéria, et qui sévit aux abords du bassin du lac Tchad, fait des incursions de plus en plus meurtrières au Cameroun, attaquant par surprise et de manière indiscriminée les populations civiles et des représentants de l'Etat³.

L'usage disproportionné de la force par les autorités à l'encontre de manifestants pacifiques anglophones a fait évoluer les tensions politiques en affrontements armés opposant sécessionnistes anglophones aux forces de sécurité de l'Etat⁴. La dégradation de la situation sécuritaire s'est accompagnée de nombreuses violations des droits de l'Homme. Elle a également entravé les activités économiques dans les régions concernées et provoqué une grave crise humanitaire. Les violences dans les régions de l'Extrême-Nord et du NOSO ont forcé des dizaines de milliers de Camerounais à se déplacer soit à l'intérieur du pays, soit à fuir à l'étranger. D'après le Conseil de Sécurité de l'ONU, au 31 octobre 2021, le conflit dans les régions anglophones a poussé plus de 69 380 Camerounais à se réfugier au Nigeria⁵. Depuis lors, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) en collaboration avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) ont estimé que près de 18 279 Camerounais étaient revenus du Nigéria⁶. En octobre 2022, le Haut-Commissariat de l'ONU pour les Réfugiés (UNHCR) a identifié près de 975 786 Camerounais comme faisant partie des personnes déplacées internes (PDI) du fait de l'insécurité⁷.

Le mouvement d'insurrection anglophone s'est divisé en de multiples factions politiques et des dizaines de milices locales qui s'en prennent aux civils en représailles à une supposée collaboration avec le gouvernement ou pour les extorquer⁸. Ces milices anglophones conduisent régulièrement des attaques armées meurtrières à l'encontre des forces armées (convois militaires, bases militaires, etc.) et aussi contre certains dignitaires du pays. Des

De leurs côté, les forces de sécurité camerounaises se sont également rendues coupables d'exactions, notamment d'homicides arbitraires et illégaux en faisant un usage abusif de la force dans l'exercice de leurs fonctions⁹. Plusieurs cas ont été rapportés par des médias nationaux ainsi que par des ONG¹⁰ et autres organismes nationaux¹¹ et internationaux¹². L'un des exemples très relayé est celui de Lydia Nwang, une anglophone âgée d'une soixantaine d'années. Son cas a défrayé la chronique après qu'elle a été abattue en juin 2021 dans son village situé dans la région du Nord-Ouest par des militaires qui la soupçonnaient de collaborer avec les combattants ambazoniens¹³.

1.2. Un régime autoritaire verrouillé depuis quarante ans

Dans un contexte national fragilisé par des foyers d'insécurité dans l'Extrême-Nord et dans les régions du NOSO, la vie politique camerounaise a été verrouillée par le pouvoir en place. De fait, le Cameroun

¹ ICG, s.d., [url](#)

² ICG, 16/05/2019, [url](#) ; HRW, 05/04/2021, [url](#)

³ ICG, 16/05/2019, [url](#) ; HRW, 05/04/2021, [url](#)

⁴ France, 26/10/2022, [url](#)

⁵ ONU, Conseil de sécurité, 26/11/2021, p.7, [url](#) ; France, 26/10/2022, [url](#)

⁶ UNHCR, 09/11/2022, [url](#)

⁷ UNHCR, 09/11/2022, [url](#)

⁸ Bertelsmann Stiftung, 23/02/2022, [url](#)

⁹ USDOS, 12/04/2022, [url](#)

¹⁰ HRW, 02/08/2021, [url](#)

¹¹ USDOS, 12/04/2022, [url](#)

¹² ONU, Conseil de sécurité, 26/11/2021, [url](#)

¹³ HRW, 02/08/2021, [url](#) ; USDOS, 12/04/2022, [url](#) ; MimiMefo Infos, 10/06/2021, [url](#)

n'a plus connu d'alternance au sommet de l'Etat depuis 1982, date de l'arrivée au pouvoir du président Paul Biya à la tête de son parti, le Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC)¹⁴. Le parti politique dirigeant, le RDPC, domine la vie politique du pays depuis sa création en 1985¹⁵.

Pourtant, depuis l'instauration du multipartisme en 1990 et la création du *Social Democratic Front* (SDF) de John Fru Ndi¹⁶, le Cameroun a vu une véritable « explosion » de l'offre politique. En mai 2021, les chiffres du ministère de l'Administration territoriale (MINAT) ont montré qu'à la suite de l'agrément accordé à 11 nouveaux partis, le pays comptait désormais près de 330 formations politiques officiellement légalisées¹⁷ qui sont des « vitrines » sans réelle représentativité ou assise sociale¹⁸. Pour le *think tank* allemand Bertelsmann Stiftung « La majorité de ces partis dépend d'un soutien ethnique ou régional limité. [De fait], L'opposition camerounaise est restée divisée, et de nombreux éléments ont été cooptés¹⁹.

Pour le pouvoir en place, cette pluralité de partis illustre bien la « vitalité remarquable » de la démocratie camerounaise²⁰, tandis que pour l'opposition, cet éclatement de l'offre politique permet surtout au régime en place de mettre en avant une façade « démocratique » trompeuse tout en verrouillant le pouvoir effectif de sorte qu'aucun parti ne parvienne jamais à briser l'hégémonie du RDPC²¹. D'après l'universitaire camerounais Christian Djoko²² :

« Lorsque le RDPC de Paul Biya triomphe au rituel électoral pendant près de vingt-cinq ans, la méfiance élémentaire conclura que les dés sont pipés et la démocratie mise en veille. [...] Parmi les critères dont la convergence démontre la santé démocratique d'un pays, l'égalité des chances entre les options s'impose d'emblée. La liberté de choix constitue en effet un passage obligé pour la vitalité de la démocratie, mais cette faculté n'est qu'hypocrisie si les voies ne sont pas aussi carrossables les unes que les autres. Que le RDPC jouisse d'avantages financiers, militaires, médiatiques ou publicitaires refusés aux rivaux, cela est un fait et de ce fait, le mensonge du scrutin court sous le maquillage²³ ».

Un récent article du quotidien *Le Monde* souligne que la répression de l'opposition a également touché des hauts fonctionnaires camerounais :

« Paul Biya [s'est attaché à] éliminer tous ceux qui, parmi ses opposants [...] ont eu l'ambition affirmée, présumée ou suspectée de prendre sa place [...] : L'ex-secrétaire général de la présidence, Marafa Hamidou Yaya, est en « détention arbitraire », selon les Nations unies, depuis plus de dix ans ; Edgar Alain Mèbé Ngo'o, ancien tout-puissant ministre de la Défense, attend depuis plus de trois ans d'être jugé pour corruption et détournement de deniers publics ; l'opposant Maurice Kamto, qui a osé contester la réélection de Paul Biya en 2018, a lui aussi séjourné en prison et ses proches continuent de remplir les cellules de la maison d'arrêt de Kondengui à Yaoundé. Il y a trente ans, John Fru Ndi, alors « le candidat du changement », avait connu peu ou prou le même sort, assigné à résidence pendant près de deux mois après avoir décrété sa victoire « volée »²⁴ ».

Pour sa part, la *Deutsche Welle*²⁵ a fourni une longue liste des « prisonniers politiques de Paul Biya » tout en rappelant que « Les premières arrestations de leaders politiques au Cameroun datent de la période qui a suivi la libéralisation sur le papier de l'espace politique du pays au début des années 90. L'ancien bâtonnier de l'ordre des avocats, maître Yondo Black, fait partie des premiers qui en ont fait l'amère expérience. Il a été emprisonné pendant trois ans en 1990 pour avoir initié une série de manifestations afin d'exiger le respect des principes démocratiques²⁶ ».

¹⁴ En anglais « Cameroon People's Democratic Movement – CPDM.

¹⁵ USDOS, 12/04/2022, [url](#)

¹⁶ Deutsche Welle (DE), 02/06/2020, [url](#)

¹⁷ Actu Cameroun, 07/05/2021, [url](#) ; CRTV, 06/05/2021, [url](#)

¹⁸ Bertelsmann Stiftung, 23/02/2022, p.5-6, [url](#)

¹⁹ Bertelsmann Stiftung, 23/02/2022, p.5-6, [url](#)

²⁰ CRTV, 06/05/2021, [url](#) ;

²¹ Cameroun Info Net, 19/06/2015, [url](#) ; Actu Cameroun, 07/05/2021, [url](#)

²² Christian Kamgain Djoko est titulaire d'un Master en droits de l'homme et action humanitaire (2009) et d'un Master Erasmus Mundus en philosophie allemande et française (2011). Il est par ailleurs auxiliaire d'enseignement à l'Université Lava, Canada. Source : ACFAS, s.d., [url](#)

²³ Cameroon Voice, 24/10/2010, [url](#)

²⁴ Le Monde, 01/12/2022, [url](#)

²⁵ Deutsche Welle (DE), 25/07/2019, [url](#)

²⁶ Deutsche Welle (DE), 25/07/2019, [url](#)

Lors des dernières élections présidentielles du 7 octobre 2018, Paul Biya (alors âgé de 85 ans) a été reconduit au sommet de l'Etat pour un septième mandat consécutif avec 71,28 % des voix²⁷ devant son principal adversaire Maurice Kamto, fondateur du parti MRC, crédité de 14,23% des suffrages²⁸. Ce dernier, qui revendiquait la victoire, a dénoncé « un hold-up » et des fraudes électorales. La réélection de président en place a été contestée par de nombreuses voix de l'opposition²⁹.

Pour le *think tank* Bertelsmann Stiftung, les dernières élections controversées ont renforcé le pouvoir du président Paul Biya et de son parti le RDPC perpétuant ainsi un régime essentiellement autocratique. Les réformes visant à combattre la corruption et à transformer l'économie sont restées au point mort, tandis que la crise anglophone a continué à dominer le discours politique dans le pays³⁰.

Tandis que la première semaine du mois de novembre 2022 étaient marquée par diverses activités destinées à fêter le 40^{ème} anniversaire du règne de Paul Biya³¹, nombre de Camerounais s'inquiétaient de la succession de ce dernier et des modalités que prendrait la transition politique à venir dans le pays.

Selon un article du quotidien *Le Monde*, deux clans se feraient actuellement face pour la succession :

« Selon tous les observateurs de la vie politique locale, une guerre [...] oppose deux clans en vue de la succession. L'un, autour de Louis-Paul Motaze, actuel ministre des Finances et neveu du chef de l'Etat, et, l'autre, autour de Ferdinand Ngoh Ngoh, le secrétaire général de la Présidence, considéré comme un proche de la première dame, Chantal Biya [mais qui], à force de se discréditer l'un l'autre, [...] renforcent la position centrale du président et créent un mouvement par défaut vers Franck Biya, [...] 51 ans, le fils aîné de Paul Biya né d'un premier mariage. [Ce dernier, qui] n'a jamais occupé de fonction politique, [semble désormais se positionner comme l'un des potentiels successeurs à son père à la tête de l'Etat]³² ».

Ainsi, dans un récent communiqué de presse, Denis Emilien Atangana, ancien membre du MRC et fondateur en 2018 du parti Front des Démocrates Camerounais (FDC), a indiqué que sa formation politique était prête à faire de Franck Biya son candidat officiel à l'élection présidentielle de 2025³³.

Des opposants, tel que Prosper Nkou Mvondo, président du Parti Politique « Univers », ont dénoncé les effets délétères de quatre décennies de confiscation du pouvoir par Paul Biya sur la société camerounaise, notamment le fait qu'elle soit désormais « gangrenée par la corruption, les détournements [d'argent et] l'enrichissement illicite³⁴ ».

L'ampleur de la corruption est un fait reconnu et c'est pourquoi elle fait l'objet d'une « stratégie nationale de lutte contre la corruption » déclinée en divers objectifs sectoriels³⁵. Dans son « Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2021 », la Commission Nationale Anticorruption (CONAC)³⁶ a indiqué que les dénonciations reçues pour corruption en 2021 ont concerné plusieurs secteurs administratifs et institutionnels en premier lieu desquels : les secteurs de l'Administration territoriale, des Affaires domaniales et foncières et les Collectivités territoriales décentralisées devant le Commerce, l'Education, les Finances et Douanes et tous les autres³⁷.

²⁷ Le Monde, 22/10/2018, [url](#)

²⁸ Le Monde, 22/10/2018, [url](#)

²⁹ Le Monde, 22/10/2018, [url](#)

³⁰ Bertelsmann Stiftung, 23/02/2022, [url](#)

³¹ VOA News, 03/11/2022, [url](#)

³² Le Monde, 01/12/2022, [url](#)

³³ Cameroun Info net, 14/11/2022, [url](#)

³⁴ Camer.be, 07/11/2022, [url](#)

³⁵ CONAC, 2022, p.7., [url](#)

³⁶ CONAC, 2022, p.15., [url](#)

³⁷ CONAC, 2022, p.15., [url](#)

2. Répression de l'opposition politique

2.1. Des droits de l'Homme bafoués

Les observateurs de la scène politique camerounaise sont unanimes à déplorer le peu de progrès réalisés ces dernières années en termes de démocratie et de respect des droits de l'homme³⁸.

En mai 2022, l'Union européenne a regretté que « Les restrictions imposées aux réunions et aux manifestations pacifiques des ONG et des partis politiques d'opposition se soient encore poursuivies³⁹ ». Sur le plan de la liberté d'expression, l'instance européenne a déploré un phénomène paradoxal :

« Alors que la liberté d'expression est limitée lorsqu'il s'agit de contester le système en place, il semble n'y avoir aucune retenue lorsqu'il s'agit d'attaquer les adversaires politiques. En conséquence, on assiste à une profusion de fake news, de désinformation et de discours de haine sur les médias sociaux, dans la presse et dans les médias traditionnels à l'encontre de communautés (notamment linguistiques), ou contre certaines personnalités politiques de premier plan⁴⁰ ».

Ce phénomène n'a pas été sans affecter le quotidien des Camerounais. D'après *International Crisis Group* (ICG), depuis les dernières élections présidentielles, les « discours ethniques » de certains politiciens et autres commentateurs ont accentué les tensions politiques à l'intérieur du pays⁴¹. La communauté bamiléké semble avoir été la première cible des tensions politico-ethniques⁴².

Des organismes internationaux⁴³, des ONG de défense des droits de l'homme⁴⁴ et divers médias⁴⁵ ont dénoncé le sort réservé à tous les opposants politiques, notamment aux manifestants pacifiques anglophones qui, depuis fin 2016, réclament plus de droits dans les régions anglophones⁴⁶, ainsi que les manifestants francophones, particulièrement ceux du MRC de Maurice Kamto.

Fin janvier 2022, Fabien Offner, chercheur à *Amnesty International* (AI) a souligné que :

« Ces cinq dernières années la situation des droits humains [au Cameroun] n'a cessé de se dégrader tandis que des personnes originaires des régions anglophones, parmi lesquelles des journalistes, des défenseurs des droits humains, des militants et des sympathisants de l'opposition, ont été arrêtées et enfermées pour avoir exprimé leurs opinions ou manifesté de manière pacifique⁴⁷ ».

D'après AI : « Plus de 100 personnes – des résidents des régions anglophones du Cameroun et des membres du principal parti d'opposition – arrêtées ces cinq dernières années pour avoir exercé leurs droits à la liberté d'expression et de réunion pacifique, se trouvent toujours en prison, où certaines ont été soumises à la torture et à d'autres formes de mauvais traitements [...]⁴⁸ ».

Le 3 février 2022, *Amnesty International* a adressé au président Paul Biya une lettre signée par 27 associations de défense des droits de l'homme qui exhortent le chef de l'Etat camerounais à faire cesser les détentions arbitraires et illégales⁴⁹ :

« Plus d'une centaine de personnes croupissent dans les prisons », encourant de lourdes peines, [dans] des prisons surpeuplées aux conditions inhumaines, simplement pour avoir exercé « pacifiquement leurs droits humains consacrés par les textes juridiques internationaux ». Est pointée du doigt la loi antiterroriste draconienne de 2014, « interprétée pour criminaliser même les manifestations pacifiques »⁵⁰.

³⁸ Union Européenne, 06/05/2022, p.82, [url](#)

³⁹ Union Européenne, 06/05/2022, p.82, [url](#)

⁴⁰ Union Européenne, 06/05/2022, p.82, [url](#)

⁴¹ ICG, s.d., [url](#)

⁴² Le Monde, 01/12/2022, [url](#)

⁴³ Union Européenne, 06/05/2022, [url](#)

⁴⁴ AI, 03/02/2022, [url](#) ; AI, 24/01/2022, [url](#)

⁴⁵ Courrier International, 01/12/2022, [url](#) ; Centrifuge Hebdo, 05/02/2022, [url](#)

⁴⁶ AI, 24/01/2022, [url](#)

⁴⁷ AI, 24/01/2022, [url](#)

⁴⁸ AI, 24/01/2022, [url](#)

⁴⁹ AI, 03/02/2022, [url](#) ; Courrier International, 01/12/2022, [url](#) ; Centrifuge Hebdo, 05/02/2022, [url](#)

⁵⁰ AI, 03/02/2022, [url](#) ; Courrier International, 01/12/2022, [url](#) ; Centrifuge Hebdo, 05/02/2022, [url](#)

Dans un rapport publié le 4 novembre 2022, **des experts du groupe de travail sur la détention arbitraire du Conseil des droits de l'homme de l'ONU ont demandé à ce que tous les prisonniers politiques camerounais retrouvent immédiatement leur liberté**⁵¹.

Outre les arrestations et détentions arbitraires, les ONG de défense des droits de l'homme, particulièrement AI, se sont alarmées des mauvais traitements subis par les détenus en prison :

« D'après les témoignages recueillis par Amnesty International, un grand nombre de ces personnes ont été détenues au secret et ont subi des actes de torture et d'autres formes de mauvais traitements – coups ; coups de fouet ; privation d'eau et de nourriture pendant des jours ; simulacres de noyade, et arrachage des ongles⁵² ».

[...] Des détenus du MRC ont fait état d'un recours généralisé à la torture et à d'autres formes de mauvais traitements par les forces de sécurité, notamment les forces du SED⁵³ et la police de Yaoundé⁵⁴ ».

Nombre de prisonniers politiques camerounais ont été jugés par des tribunaux militaires ou ont soumis à des procès iniques :

Fabien Offner d'*Amnesty International* a souligné que « Le droit à un procès équitable a été bafoué dans plusieurs affaires, notamment celles concernant des séparatistes ou des opposants politiques » :

« La plupart des personnes incarcérées ont été jugées par des tribunaux militaires – en violation des normes internationales relatives aux droits humains – et condamnées en vertu de la loi antiterroriste de 2014, un texte répressif [...] et à très large spectre, qui est utilisée depuis des années pour transformer en infractions les manifestations⁵⁵ ».

2.2. Persécution des membres du MRC de Maurice Kamto

Le Mouvement pour la renaissance du Cameroun - MRC⁵⁶ est un parti politique fondé en 2012 par Maurice Kamto. Ce dernier, un éminent juriste spécialisé en droit international, a été nommé en décembre 2004 ministre délégué auprès du ministre de la Justice, garde des Sceaux du Cameroun⁵⁷, avant de démissionner pour désaccord politique en 2011⁵⁸. Quelques mois plus tard, Maurice Kamto a créé son propre parti, le MRC, qui s'inspire d'une idéologie « sociale-libérale »⁵⁹.

A l'issue du scrutin des élections présidentielles de septembre 2018, Maurice Kamto s'est déclaré victorieux alors que la Cour constitutionnelle officialisait la réélection de Paul Biya. Depuis lors, Maurice Kamto et les membres du MRC n'ont cessé de contester les résultats du scrutin et la légitimité du pouvoir en place, n'hésitant pas à organiser régulièrement - malgré leur interdiction – plusieurs manifestations⁶⁰.

Une brève chronologie de la répression des cadres et membres du MRC permettra de voir l'évolution récente de la situation du MRC, devenu de fait le principal parti d'opposition du Cameroun⁶¹ :

⁵¹ Le Monde, 17/11/2022, [url](#) ; RFI, 16/11/2022, [url](#)

⁵² AI, 24/01/2022, [url](#)

⁵³ Le SED est le sigle qui désigne le Secrétariat d'État à la Défense (SED) à Yaoundé, qui est notamment chargé de la gendarmerie nationale sous l'autorité du ministre de la Défense nationale (Source : Camer Lex, 07/11/2012, [url](#)). Ce lieu est réputé pour être utilisé par les autorités comme centre de détention et de torture des opposants au régime. Jeune Afrique explique ainsi dans un article : « Le SED, c'est le quartier général de la gendarmerie mais aussi, depuis mai 2012, une prison pour anciens dignitaires triés sur le volet. Une double fonction officialisée par un arrêté du ministre de la Justice [...] ». Source : Jeune Afrique, 12/11/2013, [url](#) . Muntu News, un média camerounais, indique dans un autre article que : « En aout 2020, plusieurs partisans du Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (MRC) ont séjourné dans les murs du SED, à la suite des émeutes qui avaient éclaté à la prison centrale de Kondengui le 22 juillet [2020]. Avec d'autres prisonniers soupçonnés d'entretenir des liens avec des groupes séparatistes impliqués dans la crise anglophone, ils avaient subi de graves supplices ». Source : Muntu News, 04/04/2021, [url](#)

⁵⁴ AI, 24/01/2022, [url](#)

⁵⁵ AI, 24/01/2022, [url](#)

⁵⁶ En anglais : Cameroon Renaissance Movement (CRM).

⁵⁷ Journal du droit, 04/12/2011, [url](#)

⁵⁸ Le Monde, 09/10/2018, [url](#)

⁵⁹ MRC, 02/09/2019, [url](#)

⁶⁰ Le Monde, 27/01/2019, [url](#)

⁶¹ HRW, 01/2022, [url](#)

2019

Le samedi 26 janvier 2019 : A l'appel de Maurice Kamto, plusieurs marches ont été organisées à travers le pays ainsi qu'à l'étranger pour dénoncer la réélection de Paul Biya aux présidentielles d'octobre 2018. Violamment réprimées par les forces de l'ordre, ces manifestations ont fait au moins sept blessés par balles et plus d'une centaine d'arrestations parmi les manifestants. Des cadres et des militants du MRC, dont son dirigeant, ont été interpellés en marge de ces manifestations et placés en détention durant plusieurs mois⁶².

Les 23-24 juillet 2019, une mutinerie initiée par des détenus séparatistes anglophones rejoints par des prisonniers politiques a éclaté à la prison centrale de Yaoundé (ou prison de Kondengui) pour dénoncer les conditions de détention auxquelles ils étaient soumis. Les détenus ont filmé et diffusé sur les réseaux sociaux leurs protestations depuis l'enceinte de la prison. Les vidéos montrent la prise de parole de **Mamadou Mota, premier vice-président du MRC**, arrêté en juin et emprisonné à la prison de Kondengui ainsi que **Mancho Bibixy**, l'un des anglophones en tête des manifestations de 2016, condamné depuis à quinze ans de prison. La mutinerie a donné lieu à des déprédations, incendies et coups de feu, et a fait quatre blessés⁶³.

Le 5 octobre 2019, à la demande du président Biya, le Tribunal militaire de Yaoundé a ordonné la libération de Maurice Kamto, resté en détention durant 8 mois, ainsi que celle de 102 autres sympathisants du MRC parmi lesquels figurent plusieurs cadres : Michèle Ndoki, Alain Fogué, Christian Penda Ekoka, Paul Eric Kingue ou encore Albert Dzongang⁶⁴.

2020

Le 22 septembre 2020, près d'une demie douzaine de partis - dont le MRC de Maurice Kamto - ont appelé à manifester massivement pour réclamer la révision du système électoral, la résolution du conflit dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, et la transparence dans l'utilisation des fonds pour la CAN⁶⁵ de football⁶⁶. Les forces de l'ordre intervenues pour disperser les manifestants ont procédé à l'interpellation de plus de 500 protestataires.

Selon Radio France Internationale (RFI), près d'un an après, 124 protestataires étaient encore détenus sans jugement à Yaoundé, Douala, Mfou ou Bafoussam, parmi lesquels 116 risquaient de comparaître devant un tribunal militaire pour « tentative d'insurrection », tandis que les 8 autres avaient reçu au civil, une peine de deux ans d'emprisonnement⁶⁷.

2021

Selon un article du quotidien *Le Monde*, il y aurait au total près de 700 cadres et militants du MRC qui ont été arrêtés en 2019 puis en 2020, que ce soit en amont, durant, ou après des manifestations⁶⁸. En 2018, 39 partisans de Maurice Kamto qui manifestaient à Bafoussam avaient aussi été arrêtés⁶⁹.

Le 22 septembre 2021, *Human Rights Watch* (HRW) et *Amnesty internationale* (AI) ont déclaré dans un communiqué que les membres du MRC emprisonnés, dont **Olivier Bibou Nissack**, porte-parole de Maurice Kamto, ou **Alain Fogué**⁷⁰, trésorier du MRC, tous deux arrêtés la veille des manifestations interdites du 21 septembre 2020, étaient des « prisonniers politiques » et qu'ils avaient été maltraités en détention. Au même moment, le Réseau africain des droits humains (REDHAC), a réclamé la « libération globale des centaines de prisonniers d'opinion du Cameroun »⁷¹.

Le 27 décembre 2021 : plus de 35 personnes arrêtées lors des manifestations de septembre 2020 ont été condamnées à des peines allant d'une à sept années de prison ferme pour « insurrection »,

⁶² DIDR, 09/02/2022, [url](#) ; Civicus, 08/03/2019, [url](#)

⁶³ Le Monde, 23/07/2019, [url](#) ; Le Monde, 24/07/2019, [url](#)

⁶⁴ Jeune Afrique, 05/10/2019, [url](#)

⁶⁵ La CAN est le sigle qui désigne la Coupe d'Afrique des Nations pour le football, c'est-à-dire la compétition de football entre les nations africaines.

⁶⁶ REDHAC, 21/05/2021, [url](#) ; RFI, 22/09/2021, [url](#)

⁶⁷ RFI, 22/09/2021, [url](#)

⁶⁸ Le Monde, 17/11/2022, [url](#)

⁶⁹ Civicus, 08/03/2019, [url](#)

⁷⁰ Alain Fogué est également premier vice-président du MRC. Source : Civicus, 08/03/2019, [url](#)

⁷¹ RFI, 22/09/2021, [url](#)

« rébellion » ou « atteinte à la sûreté de l'État » par le tribunal militaire de Yaoundé. Les cadres du parti du MRC **Olivier Bibou Nissack** et **Alain Fogué** ont reçu chacun une peine de sept ans d'emprisonnement⁷². Pour les autres militants, les sentences s'échelonnent de un à six ans de détention⁷³.

Le 28 décembre 2021, **Awasm Mispa Fri**, présidente nationale des « Femmes du MRC », a été condamnée à sept ans d'emprisonnement pour « complicité de révolution et de rébellion » ainsi qu'un autre cadre et cinq autres militants⁷⁴.

2022

Le 15 janvier 2022, on comptait encore 107 sympathisants et membres du MRC toujours en détention, notamment à Yaoundé, Douala, Bafoussam et Mfou, en lien avec les manifestations de septembre 2020⁷⁵.

Le 15 septembre 2022, la première audience en appel des 37 ou 39 accusés - selon les sources - incarcérés à la maison d'arrêt de Kondengui à Yaoundé⁷⁶ devant la Cour d'appel de Yaoundé a été écourtée pour des raisons procédurales et reportée au 20 octobre 2022⁷⁷. Toutefois, le jugement en appel de la trentaine de membres du MRC a de nouveau été reporté au 17 novembre 2022. A la suite du rejet par la Cour d'une trentaine de requêtes, l'audience a de nouveau été reportée au 15 décembre 2022⁷⁸.

D'après AI, **fin octobre 2022**, 91 participants aux manifestations de septembre 2020 étaient encore détenus. Cinq ont été libérés le 30 septembre et 27 sont supposés être remis en liberté à l'issue de leur peine, soit le 30 octobre⁷⁹.

Les experts du groupe de travail sur la détention arbitraire du Conseil des droits de l'homme de l'ONU ont considéré que l'arrestation de Maurice Kamto et celles d'une quinzaine de ses militants du MRC alors même qu'ils ne faisaient qu'exercer leur liberté d'expression et leur droit d'association doivent être qualifiées d'arrestations et de détentions arbitraires⁸⁰.

2.3. Répression de l'opposition politique anglophone

Selon AI, plus d'un millier d'anglophones, le plus souvent arrêtés arbitrairement entre 2016 et 2021 en lien avec la crise anglophone, sont incarcérés dans les enceintes d'une dizaine de prisons à travers le pays, dont 650 personnes à Buea, 280 à Yaoundé, 181 à Douala et 101 à Bafoussam⁸¹.

Par ailleurs, il convient de rappeler qu'en janvier 2018, le leader séparatiste **Sisiku Julius Ayuk Tabe**, président du « gouvernement intérimaire de la République fédérale d'Ambazonie⁸² » (*Interim*

⁷² Le Monde, 31/12/2021, [url](#) ; ; AI, 24/01/2022, [url](#)

⁷³ RFI, 15/09/2022, [url](#)

⁷⁴ Le Monde, 31/12/2021, [url](#) ; AI, 24/01/2022, [url](#)

⁷⁵ AI, 24/01/2022, [url](#)

⁷⁶ Camer.be, 20/10/2022, [url](#) ; RFI, 15/09/2022, [url](#)

⁷⁷ RFI, 15/09/2022, [url](#)

⁷⁸ Le Monde, 17/11/2022, [url](#) ; RFI, 16/11/2022, [url](#)

⁷⁹ AI, 27/10/2022, [url](#)

⁸⁰ RFI, 16/11/2022, [url](#)

⁸¹ AI, 24/01/2022, [url](#)

⁸² L'Ambazonie est une zone géographique qui recouvre les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest (NOSO), historiquement anglophones, du Cameroun. Le 1er octobre 2017 (date anniversaire de la réunification officielle des parties anglophone et francophone du Cameroun en 1961), des factions indépendantistes anglophones soutenues par la diaspora camerounaise anglophone ont déclaré unilatéralement leur indépendance et proclamé la naissance de la République fédérale d'Ambazonie. Sisiku Julius Ayuk Tabe, « président par intérim » de cette République autoproclamée, a été arrêté au Nigeria en compagnie d'autres activistes séparatistes camerounais. Ils ont tous été extradés vers le Cameroun en janvier 2018. (Source : HRW, 19/07/2018, [url](#))

Par ailleurs, Il existe actuellement deux organes politiques rivaux qui prônent l'indépendance de l'Ambazonie : le gouvernement intérimaire (Interim Government-IG) et le conseil de gouvernement de l'Ambazonie (Ambazonian Governing Council-AGC). Le premier supervise le Conseil d'autodéfense d'Ambazonie (Ambazonia Self Defense Council - ASDC) et le second les Forces de défense d'Ambazonie (Ambazonia Defense Forces- ADF).

(Source : Bertelsmann Stiftung, 23/02/2022, p.8, [url](#))

Government of the Federal Republic of Ambazonia, IG) a été arrêté au Nigéria puis extradé vers le Cameroun où il a été condamné à la prison à vie en août 2019⁸³.

Les experts du groupe de travail sur la détention arbitraire du Conseil des droits de l'homme de l'ONU ont estimé que l'arrestation au Nigéria en 2018 « sans mandat d'arrêt » de Sisiku Ayuk Tabé en compagnie de neuf autres séparatistes anglophones, suivie de leur extradition en direction du Cameroun alors qu'ils s'étaient réfugiés au Nigéria, était à l'évidence « dépourvue de base légale⁸⁴ ».

1. Répression de leaders anglophones

Les détentions arbitraires en relation avec les manifestations de 2016 et 2017 dans les régions anglophones ont notamment concerné **Mancho Bibixy Tse** et le journaliste indépendant **Tsi Conrad**, deux anglophones qui avaient « mené » des marches à cette époque. Chacun d'eux a été condamné à 15 ans d'emprisonnement par un tribunal militaire de Yaoundé qui a considéré qu'ils s'étaient rendus coupables « d'actes de terrorisme, de sécession, de propagation de fausses nouvelles et d'outrages aux corps constitués et fonctionnaires »⁸⁵. D'après AI, en janvier 2022, plusieurs dizaines d'autres dirigeants anglophones, eux aussi jugés par des tribunaux militaires, se trouvaient toujours en détention⁸⁶.

2. Répression du collectif “Stand up for Cameroon”

Pour rappel, de nombreux anglophones originaires des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest (NOSO) ont été arrêtés pour avoir participé à des manifestations pacifiques⁸⁷. Parmi eux, figuraient des membres de la plateforme ou collectif dénommé “**Stand up for Cameroon**”. Ce collectif consiste en un regroupement de partis politiques et de mouvements de la société civile qui militent ensemble en faveur d'un changement politique dans le pays.

Le 18 septembre 2020, la gendarmerie de Douala a arrêté quatre membres de “*Stand up for Cameroon*” pour – selon les sources – avoir participé à une réunion du parti d'opposition « *Cameroon People's Party* » dans cette même ville⁸⁸ ou pour avoir assisté à une réunion au siège du mouvement à Douala⁸⁹.

Collins Nana, un autre membre de « *Stand up for Cameroon* », a été arrêté et emprisonné pour avoir participé à une manifestation du MRC le 22 septembre 2020. Le 7 décembre 2021, le tribunal militaire de Douala l'a condamné à 18 mois de prison⁹⁰.

Le 31 décembre 2021, après 15 mois de détention provisoire, les quatre membres de « *Stand up for Cameroon* » : Etienne Ntsama, Moussa Bello, Mira Angoung et Tehle Membou ont été condamnés par le tribunal militaire de Douala à 16 mois d'emprisonnement pour « insurrection »⁹¹ et pour « conspiration en vue d'une révolution », simplement parce qu'ils s'étaient « mobilisés » en amont des marches organisées par le MRC en septembre 2020⁹². Les quatre intéressés ont finalement pu retrouver la liberté **le 21 janvier 2022** après seize mois de détention, dont quinze mois de détention préventive⁹³.

AI souligne que « Ces attaques fréquentes contre le droit à la liberté d'expression et de réunion pacifique, associées à l'usage très répandu de la torture et des procès de civils par des tribunaux militaires montrent à quel point les autorités camerounaises normalisent la répression des voix dissidentes⁹⁴ ».

⁸³ Deutsche Welle (DE), 20/08/2019, [url](#)

⁸⁴ Jeune Afrique, 14/11/2022, [url](#) ; RFI, 16/11/2022, [url](#)

⁸⁵ AI, 03/02/2022, [url](#) ; AI, 29/03/2022, p. 149–152, [url](#)

⁸⁶ AI, 29/03/2022, p. 149–152, [url](#)

⁸⁷ AI, 24/01/2022, [url](#)

⁸⁸ RFI, 01/01/2022, [url](#) ; RFI, 23/01/2022, [url](#)

⁸⁹ AI, 24/01/2022, [url](#)

⁹⁰ AI, 29/03/2022, p. 149–152, [url](#)

⁹¹ AI, 24/01/2022, [url](#) ; RFI, 23/01/2022, [url](#)

⁹² AI, 29/03/2022, p. 149–152, [url](#) ; AI, 24/01/2022, [url](#)

⁹³ AI, 24/01/2022, [url](#) ; RFI, 23/01/2022, [url](#)

⁹⁴ AI, 24/01/2022, [url](#)

Bibliographie

Sites web consultés en novembre-décembre 2022.

Documents DIDR

DIDR, "Cameroun : Les manifestations du 26 janvier 2019", OFPRA, 09/02/2022, https://www.ofpra.gouv.fr/libraries/pdf.js/web/viewer.html?file=/sites/default/files/ofpra_flora/2202_cmr_manifestations_du_26_01_2019_155200_web.pdf

DIDR, " Cameroun : le Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (MRC)", OFPRA, 03/09/2020, https://www.ofpra.gouv.fr/libraries/pdf.js/web/viewer.html?file=/sites/default/files/ofpra_flora/2009_cmr_mouvement_pour_la_renaissance_du_cameroun_web.pdf

DIDR, "Cameroun: Informations sur la République fédérale autoproclamée d'Ambazonie", OFPRA, 05/07/2018, https://www.ofpra.gouv.fr/libraries/pdf.js/web/viewer.html?file=/sites/default/files/ofpra_flora/2103_cmr_scyl_et_diaspora_151995_web.pdf

Texte juridique

Camer Lex, « Cameroun : l'Organisation du ministère de la Défense » [Modification du décret n°2001/177 du 25 juillet 2001 portant organisation du ministère de la Défense Décret n°2012/386 du 14 septembre 2012] , 07/11/2012, <https://www.camerlex.com/cameroun-l-organisation-du-ministere-de-la-defense-13595/>

Organisations intergouvernementales

Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR), « Cameroun : Statistiques des personnes relevant de la compétence du HCR (octobre 2022) », 09/11/2022, <https://reliefweb.int/report/cameroon/cameroun-statistiques-des-personnes-relevant-de-la-competence-du-hcr-octobre-2022>

European Union, "EU annual report on human rights and democracy in the world: 2021 country updates", 06/05/2022, <https://www.eeas.europa.eu/sites/default/files/documents/2021%20EU%20Annual%20Human%20Rights%20and%20Democracy%20Country%20Report.pdf>

European Union Agency for Asylum (EUAA), "Cameroon: Political prisoners and prison escapees", 22/02/2022, https://coi.euaa.europa.eu/administration/easo/PLib/2022_02_Q14_EUAA_COI_Query_Response_POLITICAL%20PRISONERS%20AND%20ESCAPEES_CAMEROON.pdf

ONU, Conseil de sécurité, « La situation en Afrique centrale et les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale », [S/2021/975], 26/11/2021, <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N21/327/44/PDF/N2132744.pdf?OpenElement>

Institutions nationales

France, Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE), France Diplomatie : « Présentation du Cameroun », 26/10/2022, <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/cameroun/presentation-du-cameroun/>

Cameroun, Commission Nationale Anticorruption (CONAC), « Rapport sur l'état de la lutte contre la corruption au Cameroun en 2021 », 2022, <https://conac.cm/fr/wp-content/uploads/sites/3/2022/11/CONAC-2021-Rapport.pdf>

US Department of State (USDOS), "2021 Country Report on Human Rights Practices: Cameroon", 12/04/2022, <https://www.ecoi.net/en/document/2071166.html>

Organisations non gouvernementales

Amnesty International (AI), « Africa: Activity report of the Special Rapporteur on human rights defenders and focal point on reprisals in Africa », 27/10/2022, <https://www.amnesty.org/en/documents/afr01/6121/2022/en/>

Amnesty International (AI), « Rapport 2021/22 : la situation des droits humains dans le monde : Cameroun », [POL 10/4870/2022] , 29/03/2022 , p. 149–152, <https://www.amnesty.org/en/wp-content/uploads/2022/03/WEBPOL1048702022FRENCH.pdf>
<https://www.amnesty.org/fr/location/africa/west-and-central-africa/cameroon/report-cameroon/>

Amnesty International (AI), « Cameroun : Lettre ouverte : Détention arbitraire au Cameroun », [AFR 17/5212/2022], 03/02/2022, <https://www.amnesty.org/fr/documents/afr17/5212/2022/fr/>

Human Rights Watch (HRW), "“How Can You Throw Us Back?": Asylum Seekers Abused in the US and Deported to Harm in Cameroon", 02/ 2022, https://www.hrw.org/sites/default/files/media_2022/02/us_cameroon0222_web_1.pdf

Amnesty International (AI), « Cameroun. Des dizaines d'anglophones et une centaine de membres du parti d'opposition languissent en prison pour s'être exprimés », 24/01/2022, <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2022/01/cameroon-more-than-a-hundred-detainees-from-anglophone/>

Human Rights Watch (HRW), "Cameroun. Rapport Mondial 2022: Évènements de 2021", 01/2022, <https://www.hrw.org/fr/world-report/2022/country-chapters/380821>

Human Rights Watch (HRW), "Cameroon: New Abuses by Both Sides : Protect Civilians in Anglophone Regions, Hold Attackers Accountable", 02/08/2021, <https://www.hrw.org/news/2021/08/02/cameroon-new-abuses-both-sides>

Réseau des Défenseurs des Droits Humains en Afrique Centrale (REDHAC), « République du Cameroun : les militants du mouvement pour la renaissance du Cameroun (MRC) et de Stand up for Cameroon devant les tribunaux militaires / note de position du REDHAC », 21/05/2021, <https://www.redhac.info/detail-actualite.php?idactualite=100>

Human Rights Watch (HRW), « Cameroun : Les attaques de Boko Haram s'intensifient dans la région de l'Extrême-Nord », 05/04/2021, <https://www.hrw.org/fr/news/2021/04/05/cameroon-les-attaques-de-boko-haram-sintensifient-dans-la-region-de-lextreme-nord>

Amnesty International (AI), « Cameroun : Détentions arbitraires et tribunaux militaires, dernier épisode de la répression contre les opposants », 09/12/2020, <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2020/12/cameroon-arbitrary-detentions-and-military-courts-highlight-the-latest-crackdown/>

Le Centre pour les droits humains et la démocratie en Afrique (CHRDA); Le Centre Raoul-Wallenberg pour les droits de la personne, "Cameroon's Unfolding Catastrophe: Evidence of Human Rights Violations and Crimes against Humanity », 03/06/2019, https://static1.squarespace.com/static/5ab13c5c620b859944157bc7/t/5cf685bc19d167000186c6fb/1559659972339/Cameroon%27s+Unfolding+Catastrophe+%28June+2019%29_report.pdf

International Crisis Group (ICG), "Facing the Challenge of the Islamic State in West Africa Province", Africa Report n°273, 16/05/2019, <https://d2071andvip0wj.cloudfront.net/273-facing-the-challenge.pdf>

CIVICUS, « Des journalistes détenus et plus de cent arrestations lors de manifestations de l'opposition », 08/03/2019, <https://monitor.civicus.org/updates/2019/03/08/more-than-100-arrested-opposition-protests-several-journalists-detained/>

Human Rights Watch (HRW), « Ces meurtres peuvent être stoppés : Abus commis par les forces gouvernementales et par des groupes séparatistes dans les régions anglophones du Cameroun » 19/07/2018, <https://www.hrw.org/fr/report/2018/07/20/ces-meurtres-peuvent-etre-stoppes/abus-commis-par-les-forces-gouvernementales-et>

Comité pour la protection des journalistes (CPJ), « Journalistes, pas terroristes : Au Cameroun, la législation anti-terroriste est utilisée pour imposer silence aux opposants et réprimer la dissidence », 20/09/2017, <https://cpj.org/fr/2017/09/journalistes-pas-terroristes-au-cameroun-la-legisl.php>

Amnesty International (AI), « Chambres de torture secrètes au Cameroun : Violations des droits humains et crimes de guerre dans la lutte contre Boko Haram », [AFR 17/6536/2017], 20/07/2017, <https://www.amnesty.org/en/wp-content/uploads/sites/8/2021/05/AFR1765362017FRENCH.pdf>

Centre for Human Rights and Democracy in Africa (CHRDA), [promoting and protecting human rights and democracy], s.d., <https://www.chrda.org/category/human-rights/>

International Crisis Group (ICG), « Cameroon », s.d., <https://www.crisisgroup.org/africa/central-africa/cameroon>

Think tank, université et centre de recherche

Bertelsmann Stiftung, "BTI 2022 Country Report: Cameroon", 23/02/2022, <https://bti-project.org/en/reports/country-report/CMR>

Médias

Le Monde, « L'avenir incertain du Cameroun après quarante ans de règne de Paul Biya », 01/12/2022, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2022/12/01/l-avenir-incertain-du-cameroun-apres-quarante-ans-de-regne-de-paul-biya_6152475_3212.html

Courrier International, « Au pays de Paul Biya, il ne fait pas bon s'opposer », No. 1674, p.35, 01/12/2022, <https://kiosque.courrierinternational.com/courrier-international/courrier-international/n1674-2022>

Le Monde, « Cameroun : l'opposition et des experts de l'ONU dénoncent des détentions arbitraires ? », 17/11/2022, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2022/11/17/cameroun-l-opposition-et-des-experts-de-l-onu-denoncent-des-detentions-arbitraires_6150327_3212.html

RFI, « Cameroun : selon l'ONU, les droits des séparatistes ambazoniens et des militants du MRC ont été bafoués », 16/11/2022, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20221116-cameroun-selon-l-onu-les-droits-des-s%C3%A9paratistes-ambazoniens-et-des-militants-du-mrc-ont-%C3%A9t%C3%A9-bafou%C3%A9s>

Cameroun Info net, « Cameroun - Stratégie politique: Le Front des Démocrates Camerounais veut investir Franck Biya pour la présidentielle 2025 », 14/11/2022, <https://www.cameroun-info.net/article/cameroun-strategie-politique-le-front-des-democrates-camerounais-veut-investir-franck-biya-pour-la-414669.html>

Jeune Afrique, « Le Cameroun désavoué par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU », 14/11/2022, <https://www.jeuneafrique.com/1392451/politique/le-cameroun-desavoue-par-le-conseil-des-droits-de-lhomme-de-lonu/>

Camer.be, « Prosper Nkou Mvondo "En 40 ans, le sang a trop coulé au Cameroun" », 07/11/2022, <https://www.camer.be/93003/6:1/prosper-nkou-mvondo-en-40-ans-le-sang-a-trop-coule-au-cameroun-cameroun.html>

Radio France Internationale (RFI), « Paul Biya: soixante ans dans les arcanes du pouvoir, quarante ans de gestion des crises au Cameroun », 04/11/2022, <https://www.rfi.fr/fr/connaissances/20221104-paul-biya-soixante-ans-dans-les-arcanes-du-pouvoir-quarante-ans-de-gestion-des-cris-es-au-cameroun>

VOA News, « Cameroon's President Celebrates 40 Years in Power; Opposition Seeking Electoral Reforms », 03/11/2022, <https://www.voanews.com/a/cameroon-s-president-celebrates-40-years-in-power-opposition-seeking-electoral-reforms/6818562.html>

Radio France Internationale (RFI), « Cameroun: les pistes de la société civile pour améliorer les droits humains », 01/11/2022, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20221101-cameroun-les-pistes-de-la-soci%C3%A9t%C3%A9-civile-pour-am%C3%A9liorer-les-droits-humains>

Camer.be, « CAMEROUN : Le procès en appel des militants du MRC se tiendra ce 20 octobre 2022 », 20/10/2022, <https://www.camer.be/92789/6:1/cameroun-le-proces-en-appel-des-militants-du-mrc-se-tiendra-ce-20-octobre-2022-cameroun.html>

Radio France Internationale (RFI), « Cameroun : le procès en appel des militants du MRC a débuté », 15/09/2022, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20220915-cameroun-le-proc%C3%A8s-en-appel-des-militants-du-mrc-a-d%C3%A9but%C3%A9>

Centrifuge Hebdo (Cameroun), « Lettre ouverte à Biya : 27 organisations camerounaises et internationales demandent la fin des détentions arbitraires et illégales », 05/02/2022, <https://journalcentrifuge.com/politique/282-lettre-ouverte-a-biya-27-organisations-camerounaises-et-internationales-demandent-la-fin-des-detentions-arbitraires-et-illegales>

Le Bled Parle (Cameroun), « Djeukam Tchameni créé un comité de libération des prisonniers d'opinion au Cameroun », 24/01/2022, <https://www.lebledparle.com/djeukam-tchameni-cree-un-comite-de-liberation-des-prisonniers-d-opinion-au-cameroun/>

Radio France Internationale (RFI), « Cameroun : libération des quatre militants de « Stand up for Cameroon » », 23/01/2022, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20220123-cameroun-lib%C3%A9ration-des-quatre-militants-de-stand-up-for-cameroon>

Radio France Internationale (RFI), « Cameroun : quatre activistes condamnés à seize mois de prison pour « insurrection » », 01/01/2022, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20220101-cameroun-quatre-activistes-condamn%C3%A9s-%C3%A0-seize-mois-de-prison-pour-insurrection>

Le Monde, « Au Cameroun, une nouvelle vague répressive frappe les opposants », 31/12/2021, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2021/12/31/au-cameroun-une-nouvelle-vague-repressive-frappe-les-opposants_6107814_3212.html

Radio France Internationale (RFI), « Cameroun: sept ans de prison pour des cadres du MRC », 27/12/2021, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20211227-cameroun-sept-ans-de-prison-pour-des-cadres-du-mrc>

Radio France Internationale (RFI), « Cameroun : un an après les manifestations réprimées, 124 personnes sont toujours en prison », 22/09/2021, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20210922-cameroun-un-an-apr%C3%A8s-les-manifestations-r%C3%A9prim%C3%A9es-124-personnes-sont-toujours-en-prison>

MimiMefo Infos (Cameroun), « 60-year-old woman shot dead for alleged links with Ambazonian fighters », 10/06/2021, <https://mimimefoinfos.com/60-year-old-woman-shot-dead-for-alleged-links-with-ambazonian-fighters/>

Actu Cameroun, « La prolifération des partis politiques au Cameroun, un danger pour la démocratie », 07/05/2021, <https://actucameroun.com/2021/05/07/la-proliferation-des-partis-politiques-au-cameroun-un-danger-pour-la-democratie/>

Cameroon Radio Television / Radiodiffusion-télévision du Cameroun (CRTV), « Le fichier politique s'enrichit de 11 nouveaux partis », 06/05/2021, <https://www.crtv.cm/2021/05/le-fichier-politique-senrichit-de-11-nouveaux-partis/>

Muntu News (Site camerounais d'actualités générales), « Le SED : un centre de torture au cœur de la capitale camerounaise », 04/04/2021, <https://cameroun-muntunews.com/le-sed-un-centre-de-torture-au-coeur-de-la-capitale-camerounaise/>

Deutsche Welle (DE), « Cameroun : quel bilan 30 ans après le multipartisme ? », 02/06/2020, <https://www.dw.com/fr/cameroun-quel-bilan-30-ans-apr%C3%A8s-le-multipartisme/a-53659989>

Jeune Afrique, « Cameroun : l'opposant Maurice Kamto a été libéré après d'intenses négociations avec le régime de Paul Biya », 05/10/2019, <https://www.jeuneafrique.com/838966/politique/cameroun-lopposant-maurice-kamto-a-ete-libere-apres-dintenses-negociations-avec-le-regime-de-paul-biya/>

Deutsche Welle (DE), « Prison à perpétuité pour des séparatistes anglophones au Cameroun », 20/08/2019, <https://www.dw.com/fr/prison-%C3%A0-perp%C3%A9tuit%C3%A9-pour-des-s%C3%A9paratistes-anglophones-au-cameroun/a-50103149>

Deutsche Welle (DE), « Cameroun : les prisonniers politiques de Paul Biya », 25/07/2019, <https://www.dw.com/fr/cameroun-les-prisonniers-politiques-de-paul-biya/a-49749724>

Le Monde, « Au Cameroun, coups de feu, saccage et incendie à la prison centrale de Yaoundé », 24/07/2019, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/07/24/au-cameroun-coups-de-feu-saccage-et-incendie-a-la-prison-centrale-de-yaounde_5492827_3212.html

Le Monde, « Cameroun : détenus politiques et séparatistes manifestent sur Facebook depuis leur prison », 23/07/2019, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/07/23/cameroun-detenus-politiques-et-separatistes-manifestent-sur-facebook-depuis-leur-prison_5492515_3212.html

Le Monde (avec AFP), « Une centaine d'arrestations au Cameroun, saccage de l'ambassade à Paris », 27/01/2019, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/01/27/une-centaine-d-arrestations-au-cameroun-saccage-de-l-ambassade-a-paris_5415413_3212.html

Le Monde, « Présidentielle au Cameroun : et à la fin, c'est encore Biya qui gagne », 22/10/2018, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/10/22/presidentielle-au-cameroun-et-a-la-fin-c-est-encore-biya-qui-gagne_5372943_3212.html

Le Monde, « Présidentielle au Cameroun : plusieurs partis d'opposition dénoncent des « fraudes » », 09/10/2018, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/10/09/presidentielle-au-cameroun-plusieurs-partis-d-opposition-dennoncent-des-fraudes_5366853_3212.html

Cameroun Info Net, « Cameroun - Émiettement - Multipartisme pléthorique : Comment réussir l'alternance au Cameroun avec près de 300 partis politiques légalisés », 19/06/2015, <https://www.cameroun-info.net/article/cameroun-emiement-multipartisme-plethoriquecomment-reussir-lalternance-au-cameroun-avec-pres-de-300-partis-politiques-244560.html>

Jeune Afrique, « Cameroun : « Very Important Prisoners », les VIP du secrétariat d'État à la Défense », 12/11/2013, <https://www.jeuneafrique.com/135615/politique/cameroun-very-important-prisoners-les-vip-du-secr-tariat-d-tat-la-d-fense/>

Journal du droit, « JURIS-MAG : Maurice Kamto », 04/12/2011, https://www.journal-ledroit.net/index.php?option=com_content&view=article&id=538:maurice-kamto&catid=45:juris-mag&Itemid=242

Cameroon Voice, « Démocratie et élections en Afrique : Le cas du Cameroun », 24/10/2010,
<https://cameroonvoice.com/news/2010/10/24/democratie-et-elections-en-afrique-le-cas-du-cameroun/>

Mutations (All Africa), « Cameroun: Djeukam Tchameni : Politicien dès le jeune âge », 27/09/2004,
<https://fr.allafrica.com/stories/200409271050.html>

Autres sources

Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (MRC), « Projet de société du Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (MRC) », 02/09/2019,
<https://www.mrcparty.org/?q=projet-de-societe-du-mouvement-pour-la-renaissance-du-cameroun-mrc>

ACFAS, « Christian Alain Djoko Kamgain », s.d.,
<https://www.acfas.ca/communaute/profil/christian-alain-djoko-kamgain>